

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1052 Personnel européen

n° 1052

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 août 1946

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro
31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de un mois (va lable du 31 août au 10 septembre 1946) à passer en Ethiopie est accordée à M. Arnaud (Bernard), adjoint technique principal hors cadre du cadre local des travaux publics. Les frais de voyage sont à la charge de l'intéressé.